



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4 et 3.1

**Numéro de la demande :** 2021-3965  
**Demande :** Nouvelles propriétés chimiques d'une préparation commerciale – Garantie, identité des produits de formulation, proportion des produits de formulation  
Nouvelle étiquette de produit – Augmentation ou diminution de la dose d'application  
**Produit :** Insecticide Altacor  
**Numéro d'homologation :** 34654  
**Principe actif (p. a.) :** Chlorantraniliprole  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3401467

### But de la demande

Cette demande visait à homologuer une nouvelle préparation commerciale insecticide contenant du chlorantraniliprole en pulvérisation foliaire pour supprimer ou réprimer divers insectes nuisibles répertoriés sur un certain nombre de cultures, y compris les fruits à pépins, les fruits à noyau, les canneberges, les mûres, les framboises, les petits fruits des genres Ribes, Sambucus et Vaccinium, les raisins, les noix et les baies à croissance lente.

### Évaluation des caractéristiques chimiques

L'insecticide Altacor se présente sous forme de granulés à mouiller contenant du chlorantraniliprole à une concentration nominale de 70 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,6 à 0,8 g/mL et un pH compris entre 8,5 et 10,5. Les données chimiques requises pour l'insecticide Altacor ont été fournies et examinées, et elles ont été jugées acceptables.

### Évaluation sanitaire

L'insecticide Altacor a une faible toxicité aiguë après exposition par voie orale et par inhalation. Il ne devrait pas présenter un risque de toxicité aiguë après une exposition cutanée. Il est non irritant pour les yeux et la peau et il n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané.

L'utilisation de l'insecticide Altacor sur les fruits à pépins, les fruits à noyau, les framboises, les mûres, les petits fruits des genres Ribes, Sambucus et Vaccinium, les canneberges, les raisins, les noix et les baies à faible croissance ne devrait pas entraîner une exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supérieure à celle liée à l'utilisation homologuée du chlorantraniliprole. L'utilisation du nouveau produit ne devrait pas entraîner de risques préoccupants si les travailleurs suivent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de chlorantraniliprole dans les fruits à pépins, les fruits à noyau, les framboises, les mûres, les petits fruits des genres Ribes, Sambucus et Vaccinium, les canneberges, les raisins, les baies à croissance lente et les noix n'a été soumise à l'appui de l'homologation de l'insecticide Altacor. Les données sur les résidus précédemment examinées dans le cadre d'essais en champ effectués sur les pommes, les poires, les pêches, les prunes, les cerises, les raisins, les framboises/mûres, les myrtilles, les canneberges, les fraises, les amandes et les noix de pécan ont été réévaluées dans le cadre de cette demande et ont été jugées adéquates. Les risques alimentaires liés à l'exposition aux résidus de chlorantraniliprole dans ces denrées cultivées aux limites maximales de résidus (LMR) proposées se sont avérés acceptables pour la population générale et toutes les sous-populations, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

### **Évaluation environnementale**

Le profil d'emploi de l'insecticide Altacor se situe dans le cadre des profils d'emploi homologués du chlorantraniliprole et, par conséquent, son utilisation ne devrait pas entraîner de risque supplémentaire. L'étiquette comprend toutes les mentions requises relatives aux précautions environnementales et au mode d'emploi, ainsi que des renseignements sur les zones tampons pour la pulvérisation, lesquelles atténuent adéquatement les risques pour l'environnement. Les risques découlant de l'utilisation de l'insecticide Altacor sont acceptables d'un point de vue environnemental, lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

### **Évaluation de la valeur**

Les renseignements sur la valeur soumis consistaient en une justification scientifique permettant d'extrapoler le soutien de l'insecticide Altacor à partir d'un produit précédemment homologué. La justification était fondée sur la similitude de la formulation et sur le caractère identique des combinaisons de cultures et d'organismes nuisibles et des taux d'application (en quantité de principe actif appliqué par hectare) entre le produit précédemment homologué et l'insecticide Altacor. Ce raisonnement était acceptable pour soutenir la valeur de toutes les allégations incluses sur l'étiquette.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour appuyer l'homologation de l'insecticide Altacor.

### **Références**

#### **Numéro de document de l'ARLA    Référence**

- |         |  |
|---------|--|
| 3259688 | 2021, Characterization of E2Y45-982., DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI  |
| 3259689 | 2021, Chlorantraniliprole 70WG (E2Y45) Water-Dispersible Granule Formulation: Laboratory Study Of Physical And Chemical Properties., DACO: |

- 3.5.1,3.5.2,3.5.7 CBI
- 3259690 2021, Physico/Chemical Testing on a Sample of Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG, DACO: 3.5.11,3.5.12,3.5.8 CBI
- 3259691 2021, Validation of the Analytical Method for Determination of Chlorantraniliprole (E2Y45) in Rynaxypyr 70 WG Water-Dispersible Granule Formulation., DACO: 3.4.1 CBI
- 3259692 2021, Chlorantraniliprole 70WG (E2Y45)Water-Dispersible Granule Formulation: Summary Report Of The Product Physical And Chemical Characteristics, Storage Stability And Corrosion Characteristics, DACO: 3.0, 3.5, 3.5.1, 3.5.10, 3.5.12, 3.5.14, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8 CBI
- 3279505 2021, Product Identity and Composition of End-Use Product Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG, DACO: 3.2.1 CBI
- 3279507 2021, Product Chemistry Data Waiver, DACO: 3.5.13,3.5.15,3.5.9 CBI
- 3279508 2021, Product Identity and Composition of End-Use Product Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG, DACO: 3.2.1 CBI
- 3396868 2022, Altacor MaX Manufacturing Process, DACO: 3.2.2 CBI
- 3259680 2021, Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG: Acute Oral Toxicity – Up-And-Down Procedure in Rats, DACO: 4.6, 4.6.1
- 3259681 2021, Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG: Waiver Request for the Acute Dermal Toxicity Study, DACO: 4.6, 4.6.2
- 3259682 2021, Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG: Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.6, 4.6.3
- 3259683 2021, Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG: Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO: 4.6, 4.6.4
- 3259684 2021, Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG: Primary Skin Irritation in Rabbits, DACO: 4.6, 4.6.5
- 3259685 2021, Chlorantraniliprole (E2Y45) 70WG: Local Lymph Node Assay (LLNA) in Mice, DACO: 4.6, 4.6.6
- 3259687 2021, Rationale to Bridge Efficacy Data for Altacor Insecticide to Support the Registration of Altacor MaX Insecticide in Canada, DACO: 10.1,10.2,10.2.3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9